

## Sentier de Saint-Jacques de Compostelle-GR 65



GR 65 traverse la Chautagne du nord au sud, il est très fréquenté par les pèlerins reliant Genève au Puy en Velay.

**Départ du Pont du Fier.** Emprunter le D991 à gauche et franchir le pont. Tourner à droite, traverser l'Espace Sport et Nature du Fier de Motz. (Possibilité de gagner le village de Motz à 2 km).

Passer près du barrage, puis monter à gauche sous le pylône par un chemin jusqu'à une grange. Après la grange, suivre la piste forestière à droite et laisser le hameau de Marette à gauche.

Longer la rangée de peupliers jusqu'à Langefan, puis emprunter la D991 à droite jusqu'à une intersection. Aller à droite sur 30 m, tourner à gauche puis descendre à droite vers les lles. Tourner à gauche, passer les usines à droite et au carrefour suivre la route à gauche puis la route à droite et gagner le hameau de Mathy-Dessous. (possibilité de gagner le village de Serrières en Chautagne et de rejoindre le lieu-dit des Borsières par la peupleraie : à Mathy-Dessous, aller à gauche, suivre la D991 à droite jusqu'à Serrières en Chautagne. Après la mairie, prendre la rue à droite et longer le camping. Au croisement, traverser la peupleraie à gauche, puis tourner à droite et rejoindre la rive du Rhône aux Borsières).



Sinon de Mathy- Dessous, bifurquer à droite et rejoindre la rive du Rhône s'en écarter et continuer par le chemin à droite. Il mène au lieu-dit les Borsières. Poursuivre le long du Rhône. Arrivé au Pont de la Loi : jonction avec le sentier GR 9 qui vient de Culoz. Les sentiers sont alors communs jusqu'à St Maurice de Rotherens. Variante en cas de crue : vérifier sous la pile du pont la hauteur d'eau à l'échelle de mesure (limigraphe). Si elle est supérieure à 2.80 m, gagner le rond-point par la route à gauche, suivre la D921 à droite jusqu'à Vions (gare) franchir le passage à niveau, puis emprunter le chemin à droite et rejoindre le sentier GR 65 au pont du chemin de fer.

Sinon passer sous le Pont de la Loi et continuer par la piste entre Rhône et marais sur 1 km. Tourner à gauche, emprunter une digue boisée entre deux gravières et franchir la lône. Prendre le chemin à droite et poursuivre par la route jusqu'à l'Etang Bleu. Passer sous la voie ferrée et prendre tout droit jusqu'à Chanaz. Emprunter la digue à droite, passer à gauche du camping, franchir la passerelle sur le canal et entrer dans Chanaz. Dans Chanaz, suivre le quai à gauche sur 200 m, prendre à droite la rue qui monte au moulin à huile et avant le hameau de Praille, emprunter le chemin à droite. Continuer par la route. Après le hameau du Poizat, se diriger au sud par la piste et arriver à un oratoire. Continuer au sud par le chemin qui domine la plaine du Rhône. Bifurquer sur le chemin qui s'élève à gauche, poursuivre par la route à droite et gagner le hameau de Vétrier. Descendre par le chemin herbeux, couper la route et remonter en face sur quelque mètres. Tourner à droite et descendre au hameau de Crémon. (possibilité de gagner le village de St Pierre de Curtille (à gauche) ou de continuer sur le hameau des Puthods puis Jongieux.)

## Bons plans

Vente d'un topo-guide à l'Espace Sport et Nature du Fier pour avoir le détail du tracé, le profil, les intérêts faunistiques, patrimoniaux, ..

**Espace Sport et Nature du Fier**

04 79 63 77 73 - 06 86 44 44 03  
mairie-motz.fr